

BOULANGERIE DU CENTRE, Hanoï 89, rue Paul-Bert

Pierre CAMIN

(Nérondes, Cher, 13 octobre 1850-Hanoï, rue Paul-Bert, 79, 7 janvier 1907)
Fils de Charles Camin et de Louise Mabilat.
Marié à Marie Legros

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} août 1894)

Heureux effets de la concurrence ! Dimanche matin, M. Camin, le sympathique boulanger de la rue Paul-Bert, nous envoyait des échantillons de brioches dont nous ne pouvons faire que les plus grands éloges. Leur forme, tout d'abord par ses contours mignons, rappelait celle de certaines de nos pêches de France, dénommées *tétons de Vénus*, et le parfum en était exquis. La pâte, très bien triturée, avait un goût excellent.

Nous avons compris que cet envoi, fait à titre de spécimen, signifiait qu'à l'avenir, chaque dimanche matin, on trouverait à se procurer d'aussi fins produits chez M. Camin. Nous serons des premiers à nous y approvisionner et nous ne saurions trop les recommander à nos lecteurs de la capitale.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1894)

Un certain Camin, qui exerce la profession de boulanger, rue Paul-Bert, à Hanoï, a été condamné, jeudi dernier, en police correctionnelle, à un jour de prison, cinquante francs d'amende et un franc de dommages et intérêts, pour injures envers notre collaborateur, M. [Gaston] Knosp.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1896)

L'ancienne maison Khoai-ky rue Paul-Bert, en face le Lac, vendue judiciairement hier matin, a été adjugée à M. Camin, boulanger, pour le prix de 4.800 \$.

LE CARNAVAL DE HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier 1898)

.....

Distribuant des brioches et des petits pains, un sympathique mitron conduisait le four crématoire. .. non... le four roulant du char de la boulangerie et il fallait voir les indigènes se précipiter et se battre pour s'emparer des minuscules pains dorés qu'il lançait de temps en temps !

.....

COUR CRIMINELLE DE HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juillet 1898)

Affaire Nguyễn-van-Ba

[Dix ans de travaux forcés pour vols]

Nguyễn-van-Ba est accusé d'avoir volé 1° à M. Camin, son ex-patron, une somme de trois cents piastres environ, un lorgnon en or et divers autres objets, 2° aux coolies boulangers de M. Camin divers objets parmi lesquels les turbans, 3° des vestons et des pantalons à M. Jumillard, son patron.

La déposition de M. Camin établit qu'il a été volé par effraction et justifie l'accusation de vol au détriment de M. Jumillard. L'accusé a fait, du reste, les aveux les plus complets et il n'y a guère que l'accusation au préjudice des Annamites, travaillant chez M. Cumin, qui reste improuvée.

En présence d'une telle situation, M. l'avocat général se borne à dire quelques mots.

M^e Leclerc présente la défense. Il fait observer que dans le dossier se trouve un certificat très élogieux délivré par la famille Conrandy. a un nommé Nguyễn-van-Ba. Sans doute ce certificat vise un Annamite âgé de 33 ans alors que l'accusé n'en a que 20. Il convenait cependant de présenter cette observation à la cour... qui n'a qu'une valeur toute relative... (mouvements divers dans l'auditoire).. .. afin que MM. les jurés puissent statuer en connaissance de cause.

Le jury rapporte un verdict affirmatif pour les vols effectués au détriment de MM. Camin et Jumillard. La Cour condamne Nguyễn-van-Ba à 10 ans de travaux forcés.

SYNDICAT DES PLANTEURS DU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 août 1900)

M. Camin, boulanger, a déposé au commissariat de police, une paire d'espadrilles qu'il a trouvée rue Paul-Bert.

Annuaire général de l'Indochine française, 1901, p. 871 :

Boulangers d'Hanoï : « Boulangerie Parisienne » Lecorney, rue Paul-Bert. — « Boulangerie du Centre », Camin, rue Paul-Bert. — « Boulangerie d'Aix » H. Géraud, rue Jules-Ferry.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1902)

Nous apprenons que messieurs les boulangers et pâtisseries de la ville de Hanoï, qui avaient obtenu un premier prix pour leur superbe char, dans la cavalcade dernière, viennent d'un commun accord d'offrir ce prix à M. Camin.

On nous dit encore que notre aimable compatriote, obéissant à un sentiment des plus louables, aurait fait don du prix, qui consiste en une superbe jardinière en simili-bronze, à la société de secours aux blessés.

Nos félicitations à M. Camin.

Hanoï
ÉLECTIONS MUNICIPALES
AUX ÉLECTEURS !
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1905)

.....
Signé : E. Gobert planteur
De la Pommeraye, industriel
Tournier, chef de bataillon en retraite
F.H Schneider, imprimeur éditeur.
Vola, entrepreneur,
D'Escodéca, négociant
Carlos, tailleur
Camin, boulanger,
.....

CHRONIQUE LOCALE
La mort de M. Camin.
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1907)

Lundi soir, à neuf heures et demie, M. Camin est mort, subitement, sans souffrance. La triste nouvelle, vite, se répandit et ce fut, partout, une stupéfaction douloureuse. Quelques heures auparavant, on l'avait encore vu, promenant, sous les arbres du bord dit lie, en face de sa boulangerie, son lorgnon, sa pipe et ses galoches. Et personne ne pouvait supposer que sa fin fut si proche et si soudaine.

C'était une figure essentiellement tonkinoise que celle de M. Camin. Connue de tous — il était parmi nous depuis si longtemps —, il quittait chaque jour sa boulangerie florissante pour le café, aux heures de l'apéritif.

Et là, on écoutait sa verve, sa critique d'un bon sens un peu fruste. Et l'on riait pour dire ensuite : « Pas bête, le père Camin ! »

En 1904, il fut élu conseiller municipal.

Puis, au renouvellement fameux de 1905, il fut porté sur la liste et triompha derechef avec elle. Au conseil, M. Camin s'était fait comme une spécialité. Il était l'un des organisateurs les plus actifs des fêtes populaires ; il savait où trouver le riz à distribuer aux pauvres et lui-même offrait du pain, de petits pains dorés qui l'avaient rendu populaire parmi les Annamites.

Pour ses collègues français, il était parfois, comme un peu brusque. Sa droiture naturelle lui faisait suspecter les moindres intentions. Mais vite, il se reprenait, l'explication donnée, et le brave et digne homme reparaisait.

[Pionnier de la station balnéaire de Samson (Nord-Annam)]

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Samson-Hotel_Reynaud.pdf

Il fut l'un des plus ardents thuriféraires de Samson où il s'était construit une villa, abri des vieux jours que le sort ne lui a pas laissé.

Heureux père de famille, il a pu voir ses enfants heureux et peut-être son dernier chagrin a-t-il été de ne pas voir sa fille et ses petits-enfants actuellement en France.

Enfin ! La mort a, cependant, été pitoyable car elle est venue sans souffrances. Puisse-t-elle être aussi douce à tous les Tonkinois.

À madame Camin, à M. et madame Fischer, à M. Émile Camin, à leur famille, nous adressons nos sincères et profondes condoléances.

Les obsèques de M. Camin seront célébrées mercredi matin à huit heures. La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Alexandre ROCHAT, entrepreneur et boulanger d'abord place Neyret à l'enseigne *Boulangerie moderne*

Né à Marseille le 3 décembre 1874.
Fils d'Henri Samuel Rochat et de Louise Sophie Rochat.
Frère de Théodore Rochat.
Marié en 1898 avec Frédérique Bernhard, fille de Daniel Bernhard :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Koenig_et_Bernhard-Hanoi.pdf
Dont :
Germaine (1899) ép. Grospelier
Henri (1901-1973) : importateur
Théo (1905)
Jeanne (Hanoï, 1909)(acte n° 88) ép. Jacques Darbès.

Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 214 :

Boulangers d'Hanoï :

Boulangerie moderne, Rochat & Cie, place Neyret, 5 ;

Ancienne maison Camin, Boulangerie du Centre, rue Paul-Bert, 89 ;

Le Guern, Boulangerie parisienne, rue Paul-Bert, 69 ;

Maillard, rue Paul-Bert, 25 ;

Portalès, Boulangerie d'Aix, rue Jules-Ferry, 10 ;

Trân-thi-Gian, route Mandarine, 101.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912 p. 335)

ALEXANDRE ROCHAT et Cie

Boulangers
89, rue Paul-Bert

M. PÊCHEUR, fondé de pouvoirs.

Mme PÊCHEUR, caissière-comptable.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juin 1912)

Collision. — Dimanche soir, à 7 h. 10, une collision s'est produite à hauteur de la boulangerie du Centre, rue Paul-Bert, entre une voiture appartenant à M. C. et conduite par un indigène et une autre voiture conduite par une dame européenne.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, seule la voiture de M. C... a été légèrement endommagée.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915 p. 53)

ROCHAT (Alexandre) et Cie

Boulangers
89, rue Paul-Bert

M. NEYRET, fondé de pouvoirs.

Hanoï
Le sou du blessé
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1915)

Boulangerie Zenner	3,27
Boulangerie Foursaud	4,06
Boulangerie Camin	1,90

VERS 1919 : ABSORPTION PAR LES BOULANGERIES RÉUNIES
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Boulangeries_reunies-Hanoi.pdf

CHRONIQUE DE LA VILLE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1931)

La mort de madame Camin. — Madame Camin vient de s'éteindre, à l'âge de 72 ans, en son château de Saint-Céols Cher.

Elle était la mère de madame Vve A. Fischer.

Il y a de cela pas mal d'années, madame Camin habitait Hanoï où elle tenait, rue Paul-Bert, la boulangerie très renommée qui portait son nom.

Les funérailles ont eut lieu à Nérondes (Cher) et l'inhumation dans le caveau de famille.

En adressant un souvenir ému à la mémoire de la défunte, nous prions sa famille et ses amis d'agréer l'expression de nos bien vives condoléances.
